

En Fossaux

RC 76b

RUE DU VILLARS

CHAVANNES

COMMUNE DE CHAVANNES-PRES

A la Chiésaz

Au Villars

Record Ouchy

Les Condémines

Les Chênes

Aux Perettes

CERISAIE-PONTET

ROUTE NEUVE RC 81C

La Brûlée

(B)

ROUTE DE LA BRULEE

CHEMIN DE LA COCARDIE

RC 82b

Le Bugnor

ROUTE DU MOLARD

ROUTE NEUVE RC 81C

PLACE DU MOTTY

AVENUE DU TIR FEDERAL

CH. DES TRIAIDES

BASSENGES

Les Chênes

CHEMIN DE LA RAYE

CHEMIN DU DANUBE

CHEMIN DE LA COLLINE

(A)

RUEL FAVRE

Les Clos

EPFL

En Engalin

Aux Plantaz

Les Clos

UNIVERSITE

Sur l'Ormet

Le Plâne

ROUTE DE LA SORGE

UNIVERSITE
En Champagne

Record Muret

CHEMIN DE LA PLANTAZ

Les Clos

CHEMIN DES CLOS

AV. J.-R. PERRONNET

CH. DES MARCHES

AVENUE BRACCO

AVENUE MATHIEU

AVENUE FOREL

RC 81c

CH. QUINZ

Verney

CH. DE LA DENT D'OICHE

CHEMIN DES CLOS

AV. J.-R. PERRONNET

ALLEE DE SAVOIE

EPFL

Les Noyerettes

Ruchoz

Montaney

ORMET

CHEMIN DE LA DENT D'OICHE

CHEMIN DES CLOS

AV. J.-R. PERRONNET

ALLEE DE SAVOIE

EPFL

Les Noyerettes



Vue Sud-Ouest direction Morges



Vue Sud direction Savoie

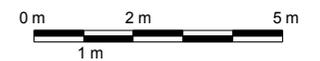


Vue Ouest direction Jura



Résidence * Le Motty * A et B

FACADE OUEST

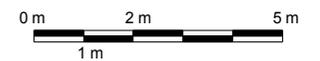
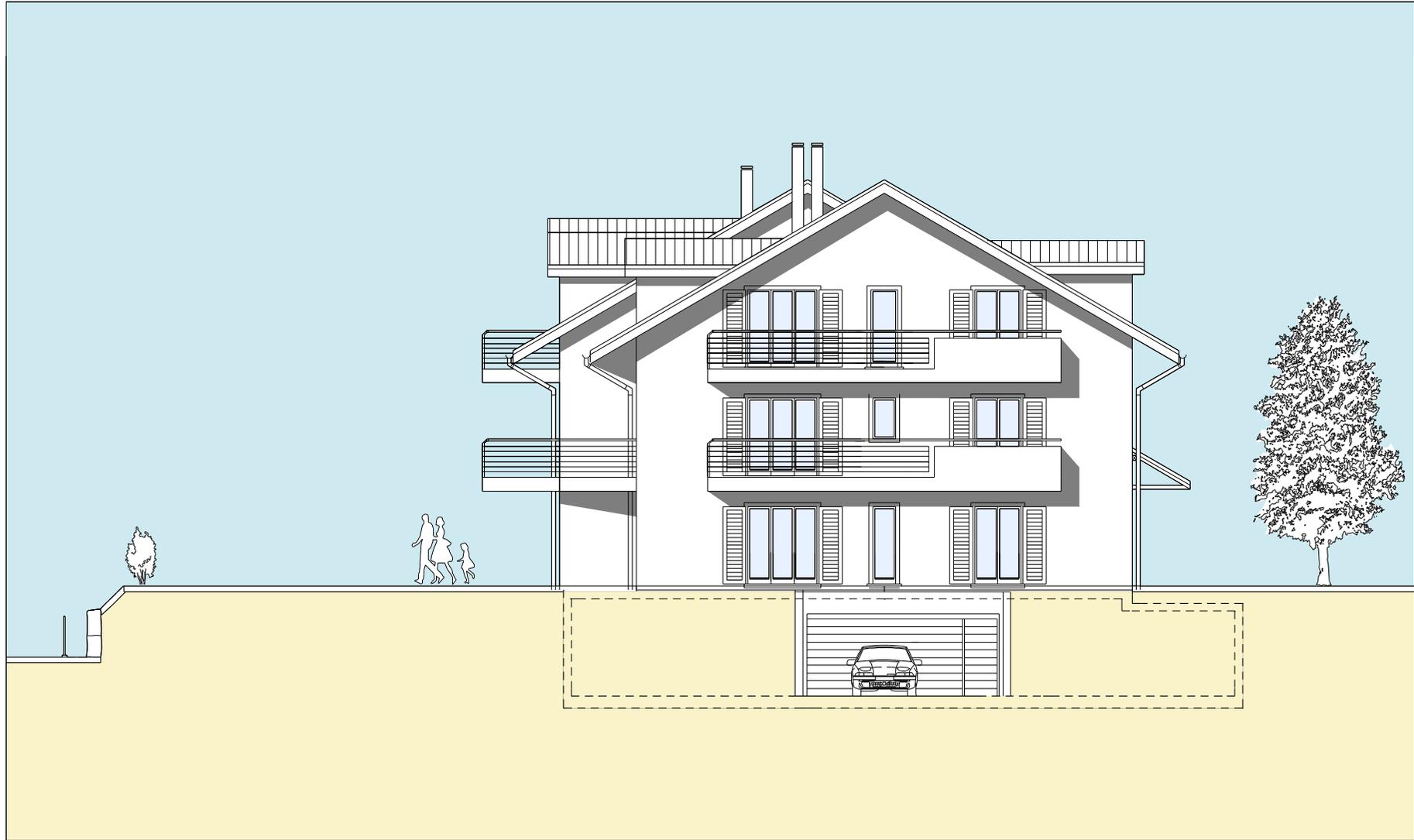


FACADE EST

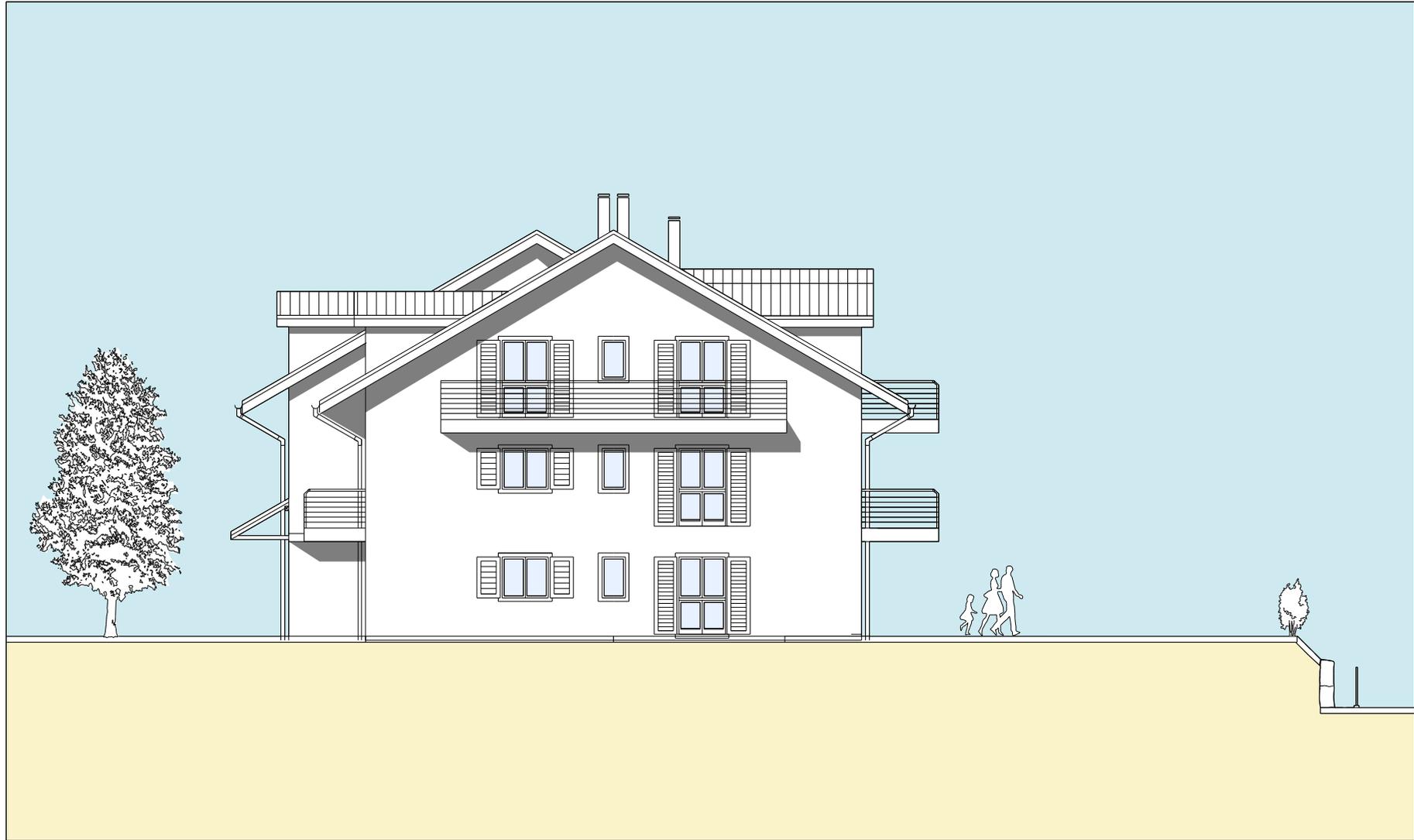


0 m 2 m 5 m
1 m

FACADE SUD

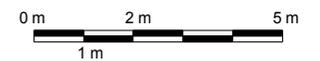
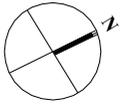


FACADE NORD

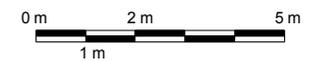
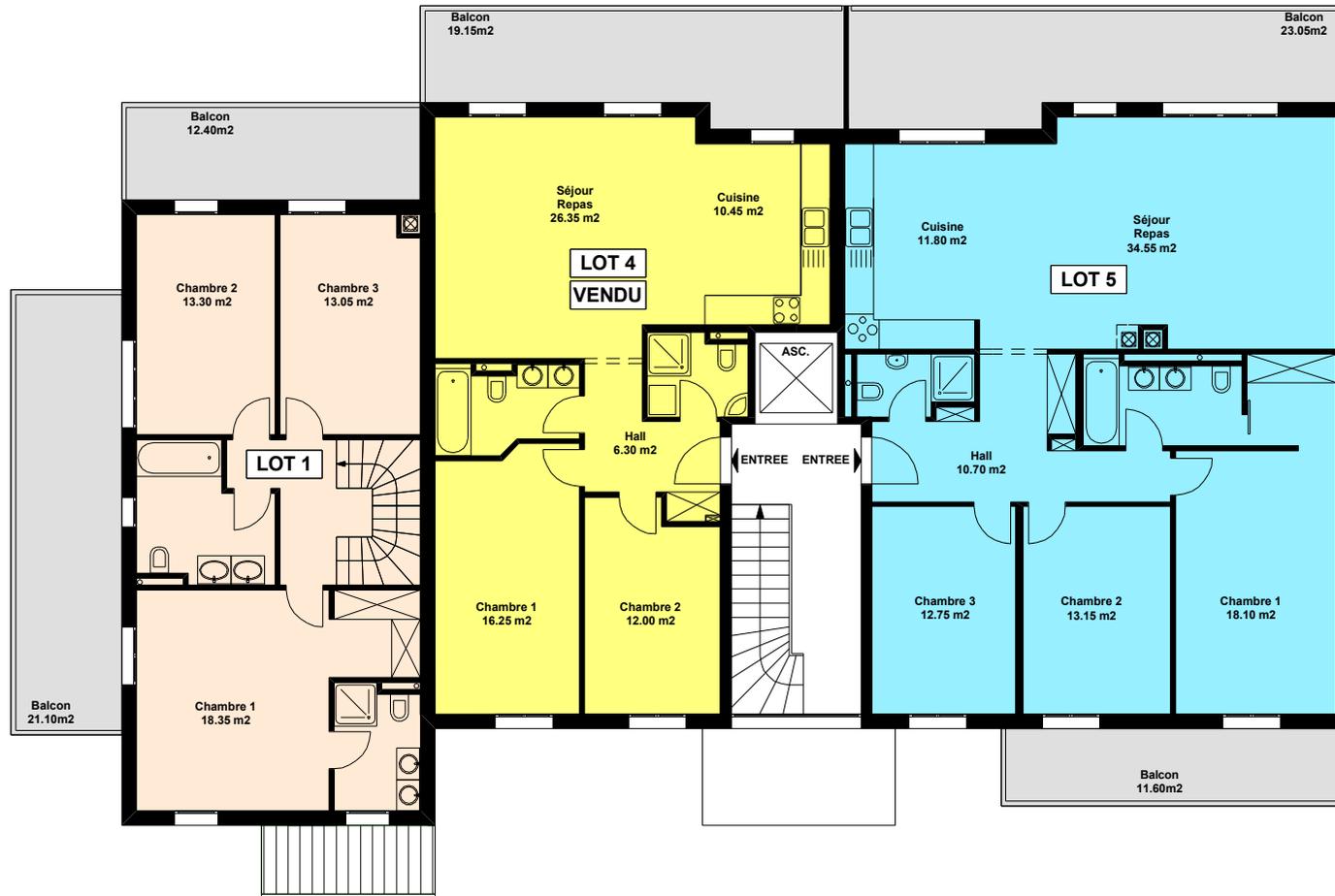
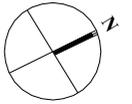


0 m 2 m
1 m

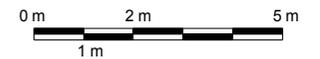
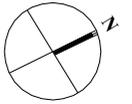
PLAN REZ-DE-CHAUSSEE



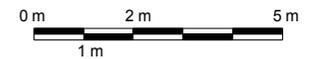
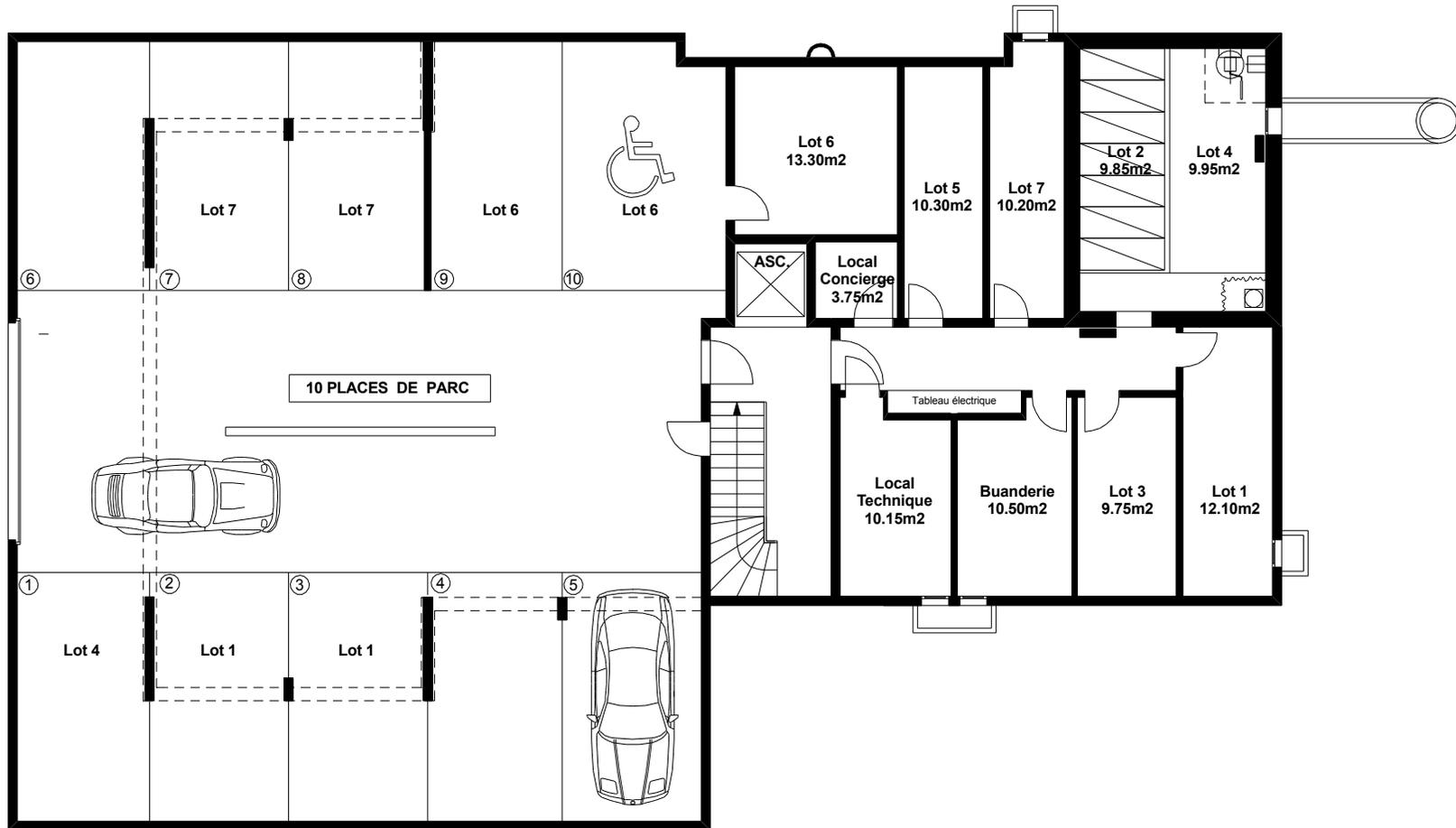
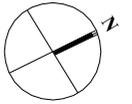
PLAN ETAGE



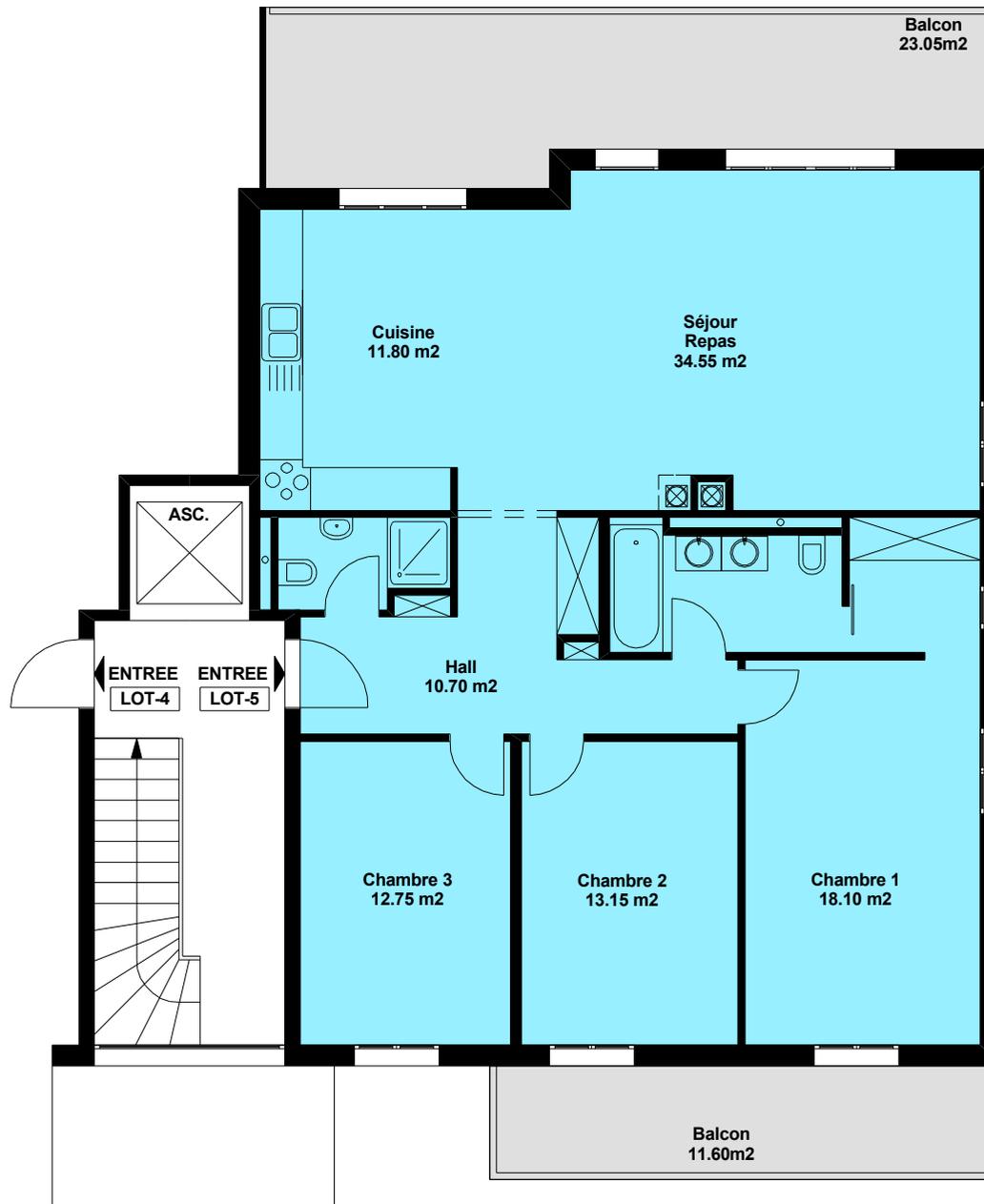
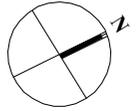
PLAN COMBLES



PLAN SOUS-SOL



LOT 5

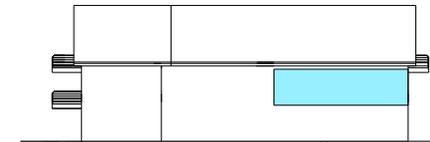


**ETAGE
LOT 5**

Surface intérieure : 118.90 m²

Surface balcons : 34.65 m²

Surface cave : 10.20 m²



ECHELLE - 1/100



CONSTRUCTION D'UN IMMEUBLE D'HABITATION

RESIDENCE « LE MOTTY » ECUBLENS

DESCRIPTIF GENERAL DES TRAVAUX

REMARQUE GENERALE

Le présent descriptif concerne la construction de l'immeuble ainsi que les équipements intérieurs, canalisations intérieures et extérieures, le terrassement et les aménagements extérieurs. L'exécution des matériaux sera conforme aux règles générales des normes S.I.A. et aux prescriptions cantonales (eau, électricité, gaz et téléphone, service de l'assainissement, département des travaux publics, protection civile, C.N.A. etc...). Toutes modifications de ce descriptif en cours de chantier feront l'objet d'un avenant et seront exécutées uniquement après approbation par la direction des travaux. L'entreprise générale se réserve le droit d'effectuer des modifications techniques à ce descriptif, n'ayant pas d'incidence sur la qualité de la construction.

A. INSTALLATION DE CHANTIER - ECHAFAUDAGES - TERRASSEMENT - REMBLAYAGE - CANALISATIONS - MACONNERIE - BETON ARME.

A.1 - INSTALLATION DE CHANTIER

- Toutes les installations, machines, matériel nécessaire aux travaux.
- Signalisations routières selon exigences du D.T.P. et de la police, pour les travaux de viabilité.
- Fermeture journalière du chantier.
- Nettoyage des extérieurs.
- Toutes les protections nécessaires.

A.2 - ECHAFAUDAGES

- Montage, démontage et location d'éléments d'échafaudages en tubulaire, selon prescriptions du service de l'inspection des chantiers.

A.3 - TERRASSEMENT

- Décapage de la terre végétale sur une profondeur de 30 cm environ et mise en dépôt sur place.
- Fouille en pleine masse dans terre de consistance moyenne, exploitable à la machine et mise en dépôt sur place, évacuation du surplus.
- Fouille en fendue pour canalisations.

A.4 - REMBLAYAGE

- Remblayage avec les terres du terrassement.
- Enrobage en béton des canalisations, et remblayage avec la terre provenant du terrassement.
- Épandage de la terre végétale avec mise en forme générale.

A.5 - CANALISATIONS

- Exécution d'un réseau de canalisations intérieur E.U. et E.C. en tuyaux P.V.C. avec raccordement aux canalisations extérieures.
- Regards E.U. et E.C. selon exigences de la commune.
- Séparateur d'huile et d'essence dans le garage, selon exigence de la commune.
- Sacs coupe-vent en ciment sur consoles pour recevoir les eaux pluviales, raccordées sur les canalisations E.C.

A.6 - DRAINAGES

- Réseau de drainage sur le pourtour du sous-sol, exécution en tuyaux rigides diamètre 12,5 cm, remblayage préliminaire par chemise de drainage en gravier filtrant, pose de natte filtrante type « Bidim » entourant le gravier.
- Pose de briques * filtra * contre enduit de type « Barrapren » ou similaire sur les murs en béton des faces contre terre.

A.7 - MACONNERIE ET BETON ARME

- Radier en béton armé C.P. 300 sur lit de béton maigre, plus éventuellement un sous-radier drainant en boulets avec natte filtrante type * bidim * si demandé par l'ingénieur. (Dépend de la nature du terrain)
- Murs de ceinture du sous-sol en béton C.P. 300, avec adjonction d'hydrofuge, coffré 2 faces, surface intérieure restant brute, face contre terre enduite de peinture bitumineuse 2 couches. (type « Barrapren » ou similaire)
- Grilles caillebotis galvanisées sur saut-de-loup.
- Murs porteurs du sous-sol en béton coffré, faces restant brutes, ou en briques de ciment jointoyées, selon calcul de l'ingénieur.
- Cloisons non porteuses au sous-sol en briques de ciment jointoyées.

- Escaliers du sous-sol aux combles en béton armé, propre de décoffrage, prêts à recevoir le revêtement, y compris l'escalier du duplex.
- Dalle sur sous-sol, rez-de-chaussée et étage en béton armé C.P. 300.
- Murs extérieurs du rez-de-chaussée et étages en briques terre cuite 17.5 cm ou béton armé selon les directives de l'ingénieur.
- Équipement d'abri suivant les exigences de la protection civile.
- Murs porteurs intérieurs en briques terre cuite ou en béton armé. Murs de séparation entre appartements en béton armé.
- Seuils de portes et portes-fenêtres et tablettes de fenêtres en fibrociment isolés.

B. CHARPENTE - ISOLATION TOITURE - FERBLANTERIE - COUVERTURE

B.1 - CHARPENTE

- Charpente traditionnelle par pannes et chevrons, exécution en sapin traité antiparasite, faces visibles rabotées.
- Lambris sapin rainés crêtés, rabotés 1 face, lasurés pour les avants toits, chevrons apparents, avec élagage des têtes.
- Lambrissage en sapin du nord profil canada teinté naturel ou lasuré blanc dans les combles.

B.2 - ISOLATION THERMIQUE EN TOITURE

- Isolation thermique de toute la surface habitable des combles en panneaux de laine de pierre posés entre chevrons avec pare vapeur de type « Flammex » épaisseur de l'isolation 140 mm.

B.3 - FERBLANTERIE

- Ferblanterie en cuivre, soit chéneaux, crochets, naissances ainsi que garnitures de cheminée et garnitures ventilations.
- Barres à neige en fer galvanisé ou plastifiées.
- Doublage des vires vent en cuivre.

B.4 - COUVERTURE

- Sous couverture étanche type « Gyso », contre-lattage et lattage.
- Couverture en tuiles mécaniques, (selon exigence de la commune) y compris créneau.
- Fenêtres du toit, type * vélux *. Fourniture d'une tige télescopique si nécessaire. (Commande électrique en option)

C. MENUISERIES INTERIEURES ET EXTERIEURES - VITRERIE - STORES

C.1 - MENUISERIES INTERIEURES

- Portes de communication sur cadre faux cadre et embrasure pour les portes du rez-de chaussée et des étages. Porte 1 vantail selon dimensions de passage figurant sur les plans, panneau mi- lourd, posés sur fiches ; y compris poignées et serrure. Finition des portes à peindre, couleur à choix.
- Armoires dans le hall d'entrée, selon plans, caisses en mélaminé avec panneaux de portes planes à peindre.
- Porte palière d'appartement de type * Alupan * face extérieure selon choix de l'architecte, face intérieure à peindre. Isolation phonique R'W = 40 dB, serrure de type * Kaba * avec cinq clés.

C.2 - MENUISERIES EXTERIEURES

- Fenêtres et portes-fenêtres en bois métal, selon dimensions figurant sur les plans, y compris tous ferments, espagnolettes en alu éloxé, renvoi d'eau et pièces d'appuis en aluminium. Fenêtres en oscillo-battant.

C.3 - VITRERIE

- Pour toutes les menuiseries extérieures, verres isolants type « Thermopane » selon normes S.I.A. (**valeur K=1.1 W/m²k**)

C.4 - STORES

- Volets extérieurs en aluminium thermo laqué, teinte au choix de l'architecte.
- Stores, en paquets à lames, aluminium thermo laqué pour les fenêtres sans volets; commande manuelle à tringle. (Commande électrique en option)
- Stores d'obscurcissement de type * DKL * pour les vélux dans les chambres à coucher, avec commande manuelle. (Commande électrique en option), pas de stores prévus pour les autres vélux.
- Toiles de tente sur les façades à commande manuelle. (Commande électrique en option) Emplacement, voir plans de l'architecte. Teintes selon choix de l'architecte.

D. REVETEMENTS ET ENDUITS

D.1 - REVETEMENT DE SOLS ET MURS

- | | |
|------------------------------|--|
| ■ Sous-sol | Radier taloché frais sur frais. |
| ■ Rez-de-chaussée et combles | Chape ciment épaisseur 7 cm sur isolation de 4 cm prête à recevoir le revêtement de sol. |

Sommes allouées pour les revêtements de sol :

- Carrelages : pour la fourniture de carrelages et faïences dans la cuisine et les sanitaires. (Pose jusqu'au plafond pour les sanitaires)

Frs. 50.-- m2 exposé chez l'As de Carreau SA à Lonay

- Carrelages dans les communs selon le choix de l'architecte.
- Parquet : pour la fourniture et la pose des revêtements de sol dans les chambres, séjour et hall d'entrée, y compris plinthes en bois :

Frs. 100.-- / m2 rendu posé

D.2 - PLATRERIE ET ENDUITS

- Cloisons au rez-de-chaussée et aux étages en plaques de plâtre de 8 cm.
- Plafonds et murs en maçonnerie et béton armé, au rez-de-chaussée et aux étages, enduit au plâtre prêt à recevoir les finitions.

D.3 - FINITIONS INTERIEURES

- Application sur les murs du rez et des étages d'un rustique type « Marmoran » blanc.
- Application sur les plafonds du séjour, hall et chambres d'une peinture satinée sur enduisage en plâtre.
- Application sur les plafonds des sanitaires d'une peinture émaillée sur enduisage en plâtre.
- Les murs et plafonds des caves seront blanchis à la dispersion, le sol recevra une peinture à deux composants.
- Les murs et plafonds des buanderies seront blanchis à la dispersion et une partie sera recouverte de carrelages (derrière le bac à lessive), le sol sera entièrement recouvert de carrelage.
- Les murs et plafond du garage seront blanchis à la dispersion, le sol reste en béton brut taloché propre. Un marquage des places de parc est prévu en peinture.

D.4 - FINITIONS EXTERIEURES

- Crépi de type * Marmoran * de 2 mm, sur isolation périphérique en polystyrène 100 mm.
- Peinture lasurée sur les parties bois extérieures, charpente apparente et avant-toits.

D.5 - BALCONS

- Carrelages sur les balcons selon le choix de l'architecte.
- Barrières et mains-courantes des balcons selon le choix de l'architecte.

E. INSTALLATION CHAUFFAGE - ELECTRICITE

E.1 - INSTALLATION DE CHAUFFAGE ET EAU CHAUDE

- Production de chaleur et d'eau chaude par chaudière à gaz à condensation type * CIPAG * avec régulation en fonction des conditions atmosphériques.
- Distribution de chaleur par chauffage au sol à basse température. Serpentins au sol en tubes Haka 12/16, avec support central en aluminium et enveloppe extérieure en polyéthylène.
- Production d'eau chaude par chauffe-eau type * CIPAG * en inox, combiné avec la chaudière à gaz.
- Compteurs de chaleur et d'eau chaude par appartement.

E.2 - ELECTRICITE

- Alimentation générale depuis le coffret S.I. en façade jusqu'au tableau de distribution avec coupe-circuit et comptages.
- Tableau de comptage et distribution avec coupe-circuits et tableaux divisionnaires.
- Mise à terre équipotentielle.
- Alimentation chaudière, chauffage et chauffe-eau.
- Alimentation aux appareils électroménagers des cuisines en 220 V et 380 V.
- Installation TV, avec raccordement télé-réseau, 2 prises par appartement.
(Amplificateur en option, si plus de 2 prises par appartement)
- Installation du téléphone, 2 prises par appartement. Installation ISDN en option.
- Lustrerie dans les communs choisie par l'architecte ; dans les appartements à charge des clients. (également les spots dans les gabarits au plafond)
- Interrupteurs, prises, points lumineux, selon les plans annexés au contrat.
- Spots encastrés sous les balcons ou applique murale, selon choix de l'architecte.
- Une prise électrique extérieure par appartement.
- Une prise 220 V dans chaque cave, reliée au compteur de l'appartement correspondant.
- Un tube vide pour chaque place de parc intérieure, relié au compteur de l'appartement correspondant, pour un éventuel raccordement en option d'une prise ou d'une porte de garage automatique.

F. INSTALLATIONS SANITAIRES ET AGENCEMENT CUISINE

F.1 - INSTALLATIONS SANITAIRES

- Alimentation à la nourrice depuis l'introduction des SI.
- Nourrice avec réducteur, comptage, 1 départ haute pression, 1 départ basse pression et 1 départ eau chaude.
- Alimentation eau froide en acier galvanisé haute pression pour extérieur avec points d'arrosage en façade avec robinetteries et purgeurs.
- Alimentation en eau froide et eau chaude en Sanipex aux appareils.

- Écoulement en Geberit avec raccordement aux appareils, colonnes de chute en fonte ou en Geberit silent.
- Appareils blancs selon plans, posés et raccordés y comprise, robinetterie suisse · adéquate.
- Un lave-linge et un séchoir dans la buanderie commune. (Appareils reliés au compteur de chaque appartement par un système de clé à comptage individuel)
- Alimentations d'une colonne de lavage dans l'appartement en option.

F.2 - AGENCEMENT CUISINE

- Aménagement de la cuisine selon plans arrêtés entre le maître de l'ouvrage et le cuisiniste, y c. fourniture, pose et raccordement de tous les appareils électroménagers selon normes du constructeur.

- Somme allouée fourniture et pose : **Frs. 15'000.– TTC**

G. VENTILATION MECANIQUE

- Ventilation de la cuisine par hotte, sur plan de cuisson, avec sortie en toiture.
- Ventilation de la buanderie par fenêtre en saut-de-loup.
- Ventilation naturelle pour les salles d'eau avec fenêtre et ventilation mécanique pour les salles d'eau borgnes. (Appareil type Limodor, environ 42 DB)

H. ASCENSEUR

- Un ascenseur pour 8 personnes par cage.

I. AMENAGEMENTS EXTERIEURS

- Mise en forme de la terre végétale et engazonnement selon plans, arborisation à définir avec le paysagiste et l'architecte.
- Terrasses pour les appartements au rez-de-chaussée, en dalles.
- Chemin d'accès en bitume ou autre selon choix de l'architecte.

K. DIVERS

- Boîtes aux lettres groupées, modèle agréé par les P.T.T.
- Nettoyage des appartements par une entreprise spécialisée avant la remise des clés. Ainsi que des communs une fois tous les appartements livrés.

L. VOEUX SPECIAUX (non compris dans le prix de base)

- Lustrerie des appartements. (spots, luminaires, etc...)
- Cheminée et son canal. Toutefois, les appartements se trouvant aux niveaux des 1^{er} . étages et combles devront laisser passer le ou les canaux de cheminée nécessaire aux utilisateurs situés en dessous, ceci conformément aux plans de la plaquette de vente.
- Porte de garage et cloisonnement des places de parc intérieures.
- Clôtures pour les appartements au rez-de-chaussée.
- Places de parc intérieures Frs. 25'000. – chacune.
- Places de parc extérieures Frs. 10'000. – chacune.

M. TRAVAUX DIVERS NON COMPRIS

- Frais de notaire, droits de mutation, cédulas hypothécaires et frais bancaires, comme stipulé dans le contrat d'entreprise générale.

Cette notice ne peut être remise à des tiers sans notre autorisation expresse. Elle n'a qu'un caractère d'information générale. Les éléments qu'elle contient ne doivent pas être pris comme une offre à conclure. Les appréciations portées sur l'objet sont subjectives, les quantités et les valeurs peuvent être approximatives.